

Les mille sources de la Colère

FEVRIER 2015

N° 75

SCANDALE À LA DGFIP : 3000 EMPLOIS VACANTS

Derrière cette simple phrase se trouve, aujourd'hui tout le mal de la DGFIP.

Aujourd'hui, chaque collègue est dans une réalité simple : comment faire face à sa charge de travail ?

Les demandes affluent, les indicateurs sont toujours aussi prégnants, l'informatique toujours aussi capricieuse...

Dans ce contexte, il faut faire face à chaque obligation, chaque demande des usagers ou des collectivités, et essayer d'y répondre le mieux possible.

Autant dire : la quadrature du cercle pour chaque collègue...

Cette situation est déjà en soi largement exaspérante, pénible et inadmissible.

Pire, elle se complète d'un double discours de la direction générale qui ne cesse de nous indiquer qu'elle souhaite alléger les charges de travail, en nous permettant de remplir toutes nos missions.

Joli discours et facilité de langage...

Et puis, si quelqu'un était tenté de dire « chiche », il suffirait de se confronter à la réalité des actes de notre direction.

Aujourd'hui, il y a des suppressions d'emplois, dont la direction générale affirme qu'elle n'est pas comptable puisqu'elles dépendraient uniquement du politique.

Autrement dit, et comme le répète la CGT depuis longtemps : les suppressions d'emplois sont dogmatiques !

Encore faudrait-il savoir pourquoi on supprime des emplois dans chaque catégorie.

Et il y a les vacances d'emploi... Et dans le genre discours d'enfumage de notre direction et de notre ministre, on atteint là des sommets... En effet, alors même que des postes sont votés et budgétés par la Loi de finances, ils sont, aujourd'hui, sans titulaires...

On ne parle pas ici de quelques postes, mais bien de plusieurs milliers : quasiment 3 000 aujourd'hui... dans tous les départements... dans tous les services... Il suffit de tourner la tête pour s'apercevoir du nombre de chaises vides.

Dès juin 2014, les élus CGT et d'autres organisations ont porté cette réalité en faisant remonter les milliers de pétitions auprès de la direction générale.

Lors du CTM, présidé par le Ministre Michel Sapin, alors que celui-ci expliquait que sa politique était moins nocive que les précédentes, la CGT a posé une simple question : que faites vous pour combler les vacances d'emploi ? Trois mois après, nous attendons toujours la réponse.

Comment appeler ce discours de la direction générale ? « Enfumage, mensonge... », peu importe, c'est aujourd'hui le premier scandale de la DGFIP. La représentation nationale vote des lois qui ne sont pas appliquées... Nous ne bénéficions pas, aujourd'hui, du nombre d'agents qui nous sont dévolus ! Autrement dit, il s'agit bien de suppressions d'emplois déguisées... Ce choix politique n'est pas admissible, car :

– il place les agents de la DGFIP dans des conditions de travail inacceptables !

– il dégrade la qualité du service public.

Il met donc en danger l'avenir de la DGFIP et les conditions réelles de travail pour chacun.

Dès lors, pour la CGT, il y a une revendication simple qui s'impose : le comblement des vacances d'emploi !

Naturellement, la CGT demande des créations d'emplois mais il est aujourd'hui **nécessaire qu'en premier lieu, la direction respecte les droits des agents.**

Quand la gestion publique devient ... privée

Dans la plus grande discrétion, le parlement a adopté pendant la trêve des confiseurs un texte qui pourrait ouvrir la voie vers la fin de la gestion publique !!! Pour faire simple ce texte permet deux choses : dans la sphère des collectivités locales il sera possible après avis conforme du comptable de transférer le recouvrement d'un certain nombre de produits locaux dans le privé, dans la sphère de l'état, il permettra de transférer les opérations de dépenses et de recettes.

Interrogée, la DG prétend qu'il s'agit d'un simple toilettage juridique visant à sécuriser des opérations déjà existantes. Ne nous laissons pas abuser par un discours faussement rassurant distillé par des arracheurs de dents patentés. Dans un contexte où le seul moyen d'absorber les suppressions d'emplois semble être l'abandon de missions, ce texte pourrait sonner le glas d'une grande partie de notre activité au profit de capitaux privés toujours plus avides.

Y a-t-il encore des candidats pour croire qu'il n'aime pas les riches ?..

Quand le pire arrive

Le 2 février 2015, après 5 suicides ou tentatives de suicides à la DRFiP du Nord en une année à peine, un CHS-CT spécial s'est tenu à LILLE et a pris des décisions sans précédent contraignant l'employeur à faire une enquête sérieuse, indépendante et objective sur cette série d'événements dramatiques. La situation est grave d'autant qu'elle n'est pas isolée.

Las de l'attentisme de l'administration, les représentants des personnels au CHS-CT Finances du Nord à l'initiative de la CGT ont décidé à l'unanimité de recourir à l'article 51 du décret de 82 qui permet au CHS-CT de demander à l'autorité administrative de faire appel à un expert agréé en application de l'article R. 236-40 du Code du travail en cas de risque grave, révélé ou non par un accident de service, ou de maladie à caractère professionnel. Les frais d'expertise seront supportés par l'Administration.

Annonces sans effet

Au cours du dernier trimestre 2014, les agents de la DDFIP 19 ont été consultés au sujet des horaires d'ouverture de l'accueil physique du public.

Cette consultation a été présentée succinctement lors du Comité Technique (CT) du 9 décembre 2014 aux organisations syndicales. Il a été précisé qu'un groupe de travail devait se mettre en place pour harmoniser les conditions de mise en place de ces nouveaux horaires.

Toujours lors de ce même CT, N°1 avait présenté aux organisations syndicales le PCR (pôle de

contrôle revenus/patrimoine) annonçant là aussi la réunion imminente d'un groupe de travail pour déterminer la situation géographique du PCR ainsi que sa composition.

À l'heure actuelle où en sommes nous ?...Eh bien nulle part !

La DDFiP19 a dû être sélectionnée pour expérimenter les groupes de travail fantômes : formule facile qui permet à moindre coût de faire croire que le dialogue social existe tout en continuant de décider seul au mépris de l'avis des principaux intéressés : les agents.

Effet d'annonce

Votre attention s'il vous plaît : grande réforme à la DDFiP19 !

Les RUT sont devenus CUT ???

Vous n'avez pas compris le sens de cette mutation ? C'est que vous n'entendez rien au monde de la chefferie.

Les Responsables d'Unités Territoriales se sont mués en Chefs d'Unités Territoriales !

Ça c'est de la réforme de la plus haute ambition et ça méritait bien une réunion dès le 7 janvier 2015 !

Et encore 10 de moins

Le 22 janvier dernier, jour de deuil à la DDFiP de la Corrèze :

90 agents se sont rassemblés sur le parvis de la cité Administrative de Tulle en présence de la presse locale (La montagne, l'écho du Centre, France 3...) pour saluer la mémoire des 10 postes encore supprimés cette année.

A Brive, les agents ont remis leurs téléphones à leurs chefs de service.

Il ne nous reste plus qu'à remercier N°1, car sans son intervention, il paraît que ça aurait été pire !

Restrictions budgétaires

Le budget de la DDFiP19 a encore été amputé de plusieurs dizaines de milliers d'euros en 2015.

Conséquence, c'est déjà la disette en janvier.

Fini les politesses et autres petits gestes de reconnaissance, point de galette directoriale pour les agents corréziens !

Heureusement beaucoup de chefs de service ont eu l'idée de piocher dans leurs économies pour offrir un moment de convivialité à leurs collègues !

Merci à eux.

Eco-recyclage

Encore une preuve que la disette est bien là.

Faute de moyens, certains services en sont à peindre les boîtes à archives deuxième main pour leur redonner une nouvelle vie !

À la DDFiP19, on n'a pas d'argent, mais on a des idées !